

• • • LE PROFIL DES EMPRUNTEURS • • •

CONTRE LA HAUSSE DES TAUX, LES PRIMO-ACCÉDANTS SE MAINTIENNENT

Si les taux montent, cette hausse n'a pourtant pour le moment pas d'effet concret sur la part de primo-accédants au sein de la clientèle Cafpi (43% contre 44% il y a un mois). 83,05 % d'entre eux ont préféré acquérir un bien immobilier déjà existant. Cette légère hausse confirme le retour en force de l'immobilier ancien chez cette clientèle.



PRIMO-ACCÉDANTS

Avec une hausse des taux qui ralentit, les primo-accédants conservent leur pouvoir d'achat immobilier.

Leur montant et durée d'emprunt restent stables. Ils empruntent en moyenne 204 253 € sur 236 mois contre 203 252 € sur 237 mois en avril.

Leur effort, lui par contre, est en baisse. Leur acquisition représente 4,37 années de revenus, contre 4,42 années en avril.



ACCÉDANTS

Même constat pour les autres accédants. Avec une durée moyenne d'emprunt qui reste à 190 mois, ils empruntent environ 1 000 € supplémentaires (194 356 € en moyenne contre 193 058 € en avril).

Les efforts pour emprunter sont par contre en forte baisse, de 4,79 années de revenus ce mois-ci, alors qu'ils atteignaient 5,09 années en avril.

204 253 €

EMPRUNT

194 356 €

4,37 années de revenus

ACQUISITION

4,79 années de revenus

83,05%

ACHAT DANS L'ANCIEN

87,16 %

• • • RÉPARTITION DES ACQUÉREURS • • •

43% RÉSIDENCE PRINCIPALE PRIMO-ACCÉDANTS



46% RÉSIDENCE PRINCIPALE



89%
RP

8% RÉSIDENCE LOCATIVE



3% AUTRES (RÉSIDENCE SECONDAIRE, COMMERCES...)



11%
RL
& AUTRES

• • • MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

203 252 € / 237 MOIS AVRIL 2017

204 253 € / 236 MOIS MAI 2017

178 186 € / 228 MOIS MAI 2016



ACCÉDANTS

AVRIL 2017 **193 058 € / 190 MOIS**

MAI 2017 **194 356 € / 190 MOIS**

MAI 2016 **192 866 € / 179 MOIS**

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **204 253 €** SUR 236 MOIS.

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **194 356 €** SUR 190 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

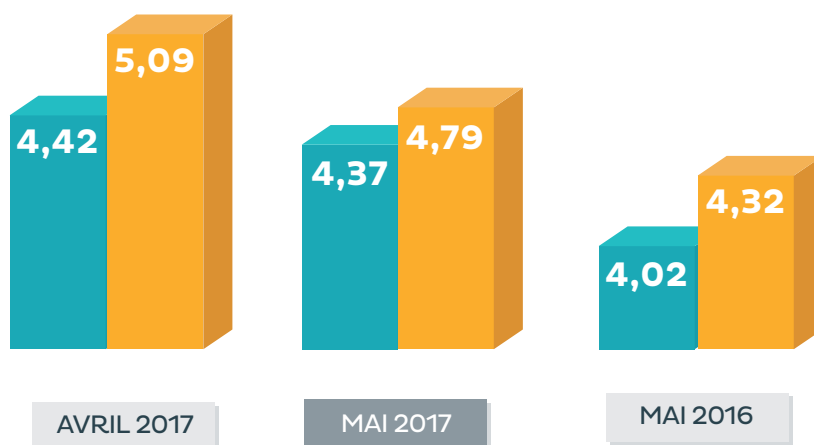
LES CHIFFRES DU MOIS DE MAI



Le prix de bien représente **4,37 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,79 années** de revenus



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

82,20 %

AVRIL 2017

83,05 %

MAI 2017

81,21 %

MAI 2016

83,05 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ACHÈTENT DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

AVRIL 2017

88,40 %

MAI 2017

87,16 %

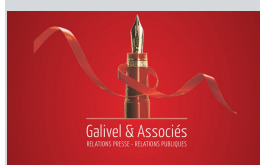
MAI 2016

86,05 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 87,16 %.

CAFPI EN BREF :

Cafpi est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.350 personnes Cafpi est présent, avec plus de 200 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc. En 2016, Cafpi a réalisé 41 000 dossiers pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est en plein essor puisque près de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, Cafpi obtient des 130 banques partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. Cafpi est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.com pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de Cafpi, naît l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klöcl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION MAI 2017 © CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées ». CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.